

Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le **3 juin 2013** à 19h30, au bureau municipal, au 25 rue Des Loisirs.

Sont présents :

Diane Kirouac, conseillère
Mélanie Vogt, conseillère
Denis Giguère, conseiller
Justin Chabot, conseiller
Colette Gagnon, conseillère
Michel Ducharme, conseiller

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, M. Alain St-Pierre. Mme Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 30.

Ordre du jour

1. Mot du maire ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des minutes de la dernière séance ;
4. Adoption des comptes pour la période du 6 mai 2013 au 3 juin 2013 ;
5. Affaires nouvelles de l'assistance ;
6. Autorisation pour feux d'artifice pour la Fête de la St-Jean-Baptiste à St-Albert le 23 juin 2013 ;
7. Vente de terrain Jonathan Talbot - 823 Principale ;
8. Vente de terrain Luc Gagnon - 829 Principale ;
9. Engagement de l'adjointe à la direction ;
10. Autorisation pour achats équipements pour plateforme multifonctionnelle et Parc Béréli ;
11. Autorisation au Club d'Âge d'Or pour travaux dans la cuisine dans le cadre du programme Nouveaux Horizons ;
12. Suivi des dossiers du mois en cours ;
13. Lecture de la correspondance ;
14. Comités ;
15. Varia ;
16. Période de questions de l'assistance ;
17. Levée de la séance ordinaire du 3 juin 2013.

Mot du maire

M. Alain St-Pierre désire informer les élus municipaux que la fête de la St-Jean-Baptiste aura lieu le dimanche 23 juin 2013 et invite chacun à se joindre aux festivités. De plus, il souhaite une joyeuse journée de la Fête des pères à tous les papas et les grands-papas!

2013-79 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Mme Colette Gagnon, conseillère

Que l'ordre du jour du 3 juin 2013 soit adopté et que le varia demeure ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2013-80 Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 mai 2013

Proposé par Mme Diane Kirouac, conseillère

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 6 mai 2013 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2013-81 Approbation des comptes pour la période du 6 mai au 3 juin 2013

Proposé par M. Michel Ducharme, conseiller

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer suivants, tels que présentés au journal des déboursés, dont une copie a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière;

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les dits comptes à payer :

Registre des chèques # 1468 à 1568 pour un montant total de 97 475.53\$

Adopté à l'unanimité des conseillers

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 3 juin 2013.

Suzanne Crête, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2013-82 Autorisation d'usage de pièces pyrotechniques pour la Fête Nationale

Attendu que la Municipalité de St-Albert, grâce à des bénévoles-organisateurs, tiendra sa 3e fête pour la St-Jean-Baptiste le 23 juin prochain dans le stationnement du bureau municipal;

Attendu que le chapitre 7 du règlement municipal no. 2010-05 sur la prévention des incendies interdit le lancement de pièces pyrotechniques sans l'autorisation préalable de l'autorité compétente;

Attendu que les bénévoles-organisateurs ont déjà demandé au Service d'incendie de la Ville de Warwick une équipe pour assurer la sécurité durant les feux d'artifices et le feu de joie;

Proposé par Mme Colette Gagnon, conseillère

Que la Municipalité autorise le bénévole-organisateur, soit Monsieur Francis Lacharité, à faire l'usage de feux d'artifices pour animer les célébrations de la Fête Nationale à St-Albert.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2013-83 Vente de terrain – Jonathan Talbot

Attendu que la Municipalité cèdera un terrain d'une superficie de 1500 mètres carrés à M. Jonathan Talbot, terrain portant le numéro civique 823 rue Principale tel que déterminé par l'arpenteur Daniel Collin sur les lots 784-5 tel que représenté au plan dont une copie fera partie de la présente résolution;

Proposé par Mme Mélanie Vogt, conseillère

Que la Municipalité de St-Albert autorise Mme Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire trésorière, et M. Alain St-Pierre, maire, à signer pour et au nom de la municipalité de St-Albert l'acte notarié pour la vente de ce dit terrain;

Adopté à l'unanimité des conseillers

2013-84 Vente de terrain – Luc Gagnon

Attendu que la Municipalité cèdera un terrain d'une superficie de 2062.3 mètres carrés à M. Luc Gagnon, terrain portant le numéro civique 827 rue Principale tel que déterminé par l'arpenteur Daniel Collin sur les lots 784-7 et 860-2 tel que représenté au plan dont une copie fera partie de la présente résolution;

Proposé par M. Denis Giguère, conseiller

Que la Municipalité de St-Albert autorise Mme Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire trésorière, et M. Alain St-Pierre, maire, à signer pour et au nom de la municipalité de St-Albert l'acte notarié pour la vente de ce dit terrain;

Adopté à l'unanimité des conseillers

2013-85 Remplacement de l'adjointe à la direction générale et secrétaire-trésorière

Attendu que Mme Marie-Christine Gilbert, adjointe à la direction générale depuis plus de trois ans, a annoncé son départ de la municipalité;

Attendu que la Municipalité de St-Albert a fait paraître une offre d'emploi pour remplacer Mme Gilbert;

Attendu que plusieurs personnes ont répondu à l'offre d'emploi;

Proposé par Mme Mélanie Vogt, conseillère

Que suite à la sélection des candidats, Mme Any Lemay a été retenue pour le poste;

Que Mme Lemay est engagée à compter d'aujourd'hui et agira à titre d'adjointe à la direction en remplacement de Mme Marie-Christine Gilbert;

Adopté à l'unanimité des conseillers

2013-86 Autorisation de dépenses pour achats équipements pour bonifier plateforme multifonctionnelle et Parc Béréli

Attendu qu'en 2012, la Municipalité de St-Albert a réalisé de grands projets d'infrastructures, notamment la plateforme multifonctionnelle et le Parc Béréli;

Attendu que lors de l'adoption du budget 2013 à la séance de décembre 2012, des sommes ont été prévues pour l'achat d'équipements afin de bonifier ces infrastructures;

Attendu que la liste des équipements budgétés est la suivante :

- Paniers de basketball pour la plateforme multifonctionnelle;
- Sièges pour bébés au Parc Béréli;
- Aménagement d'un stationnement pour le Parc Béréli;
- Installation d'une clôture autour du Parc Béréli;
- Installation de supports à vélos pour le Parc Béréli et la plateforme multifonctionnelle;

Proposé par Mme Colette Gagnon, conseillère

Que la Municipalité de St-Albert autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire l'achat de ces équipements.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 3 juin 2013.

Suzanne Crête, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2013-87 Autorisation pour travaux de modernisation de la cuisine du Pavillon Général Maurice Baril suite à l'octroi de la subvention du Club d'Âge d'Or dans le cadre du projet fédéral Nouveaux Horizons pour les aînés

Attendu que le Club d'Âge d'Or de St-Albert a déposé en 2012 une demande de subvention dans le cadre du programme Nouveaux Horizons grâce à la collaboration de la Municipalité de St-Albert pour l'élaboration du projet;

Attendu que le projet déposé prévoyait l'achat d'équipements pour moderniser la cuisine du Pavillon Général Maurice Baril appartenant à la municipalité;

Attendu que récemment le Club d'Âge d'Or a reçu la confirmation de l'octroi de la subvention de près de 25 000\$ par le gouvernement fédéral;

Proposé par M. Justin Chabot, conseiller

Que la Municipalité de St-Albert autorise le Club d'Âge d'Or de St-Albert à acquérir les équipements prévus à la demande de subvention et à exécuter les travaux de réaménagement de la cuisine, en autant que le tout se déroule en collaboration et approbation de la direction générale de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2013-88 Dépôt des états financiers de l'Office municipal d'habitation de St-Albert (OMH)

Proposé par M. Michel Ducharme, conseiller

Que les états financiers de l'OMH pour l'année 2012 soient adoptés tels que déposés.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2013-89 Reconduction du contrat de déneigement des trottoirs

Attendu qu'en octobre 2012, la Municipalité de St-Albert a accordé le contrat de déneigement des trottoirs, au plus bas soumissionnaire, soit Aménagement M & D, pour une durée d'un an seulement;

Attendu que la saison hivernale 2012-2013 est terminée et donc que l'on doit déterminer le futur entrepreneur pour la saison hivernale 2013-2014;

Attendu qu'Aménagement M & D a réalisé un bon travail lors de la dernière saison pour le déneigement des trottoirs;

Attendu que comme le contrat est de moins de 25 000\$, la municipalité peut reconduire l'entente sans un nouvel appel d'offres;

Attendu que suite à la résolution du mois dernier, Aménagement M & D a fait parvenir à la municipalité une demande écrite pour indexer de 3 % le coût du contrat de déneigement des trottoirs pour la saison hivernale 2013-2014 pour un total de 10 300\$ avant taxes;

Proposé par M. Denis Giguère, conseiller

Que le contrat de déneigement des trottoirs soit reconduit pour une nouvelle année à Aménagement M & D avec une indexation de 3 % par rapport à l'an dernier.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 3 juin 2013.

Suzanne Crête, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2013-90 Abattage d'arbres dangereux sur l'avenue des Pins au Domaine Mon Repos

Attendu que la municipalité a dû faire abattre deux érables dangereux dans l'un des deux stationnements du bureau municipal;

Attendu que suite à des travaux publics réalisés la semaine dernière par l'inspecteur municipal, M. Clément Paquet, ce dernier a constaté que deux pins à l'entrée du domaine sont potentiellement dangereux;

Proposé par M. Denis Giguère, conseiller

Que la Municipalité de St-Albert autorise Mme Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, à faire abattre ces deux arbres par le même élagueur pour la somme de 500\$ avant taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2013-91 Rechargement de gravier

Attendu que la municipalité a fait l'inventaire des rues gravelées qui ont besoin de rechargement;

Attendu que les rues à recharger sont les rues Poisson, Lafrance, 4^e avenue Est;

Attendu que la municipalité a fait une évaluation des coûts pour le rechargement en comparant du gravier 0-3/4'' avec de la gravelle recyclée;

Attendu qu'il y a une différence de plus de 4500\$ entre les deux matériaux;

Proposé par Mme Mélanie Vogt, conseillère

Que la municipalité autorise Mme Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, de faire l'achat de gravelle recyclée, car moins onéreux.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2013-92 Levée de la séance du 3 juin 2013

Proposé par Mme Diane Kirouac, conseillère

Que la séance du 3 juin 2013 soit levée à 20h34.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Alain St-Pierre, maire

Suzanne Crête, directrice-générale/
secrétaire-trésorière